

## DOSSIER D'INSCRIPTION TRANSPORTS SCOLAIRES

### PIECES A FOURNIR avec la fiche d'inscription

#### TRANSPORT AUTOCAR :

Informations : [www.lepilote.com](http://www.lepilote.com)



- > – Fiche d'inscription aux transports scolaires - entièrement et lisiblement complétée -
- > – 1 photo d'identité
- > – Attestation d'inscription ou bulletin du 2ème ou 3ème trimestre ou visa sur la fiche d'inscription
- > – le certificat de scolarité doit-être fourni avant le 30 / 09 / 11 sous peine de radiation

#### **L 240** (*Ligne Aubagne / Marseille*) à préciser sur la fiche d'inscription

- > Si l'élève ne possède pas de carte transpass, il doit en faire la demande auprès de la RTM ou [www.rtm.fr](http://www.rtm.fr) (le plus tôt possible) support gratuit mais **OBLIGATOIRE** pour charger l'abonnement commandé par le CG 13

#### TRANSPORT PAR TRAIN [ A.S.R.] \* :



- > – Fiche d'inscription aux transports scolaires - entièrement et lisiblement complétée -
- > – 2 photos d'identité
- > – Feuillet de prise en charge A.S.R.\*
- > – Si 1ère demande : Feuillet de demande de carte OPTIMA ( carte valable 4 ans)
- > – Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport
- > – Attestation d'inscription ou bulletin du 2ème ou 3ème trimestre ou visa sur la fiche d'inscription
- > – le certificat de scolarité doit-être fourni avant le 30 / 09 / 11 sous peine de radiation

\* Le **feuillet 6** est à remettre, au plus tôt, afin d'acheter un abonnement provisoire, dans l'attente du titre définitif, qui sera remboursé par la SNCF et est indispensable pour retirer l'abonnement définitif

#### **Complément PASS R. T. M.** (Cartreize ou SNCF - ASR) :



- > – L'élève : indique sur la fiche d'inscription **OBLIGATOIREMENT** le numéro de sa carte transpass et indique aussi soit : Autocar + RTM, soit L240 + RTM, soit Autocar + L240 + RTM , soit Train + RTM
  - ⇒ **clôture des demandes R.T.M. au 31 octobre 2011**
  - ⇒ **Abonnement à téléistribuer avant le 15 décembre 2011**

- > Si l'élève ne possède pas de carte transpass, il doit en faire la demande auprès de la RTM ou [www.rtm.fr](http://www.rtm.fr) (le plus tôt possible) support gratuit mais **OBLIGATOIRE** pour charger l'abonnement commandé par le CG 13

#### TRANSPORT PAR TRAIN [ A.I.S.]\* pour élèves internes - sauf TGV - :



- > – Fiche d'inscription aux transports scolaires - entièrement et lisiblement complétée -
- > – 2 photos d'identité
- > – Feuillet de prise en charge A.I.S.
- > – Attestation d'inscription ou bulletin du 2ème ou 3ème trimestre ou visa sur la fiche d'inscription
- > – le certificat de scolarité doit-être fourni avant le 30 / 09 / 11 sous peine de radiation

\* Le **feuillet 5** est à remettre, au plus tôt, afin d'acheter un abonnement provisoire, dans l'attente du titre définitif, qui sera remboursé par la SNCF et est indispensable pour retirer l'abonnement définitif

#### DEMANDE D'INDEMNITES KILOMETRIQUES (si pas de transports collectifs ou si TGV)



- > – Fiche d'inscription aux transports scolaires - entièrement et lisiblement complétée -
- > – Relevé d'identité Bancaire ou Postal
- > – Attestation d'inscription ou bulletin du 2ème ou 3ème trimestre ou visa sur la fiche d'inscription
- > – le certificat de scolarité doit-être fourni avant le 30 / 09 / 11 sous peine de radiation

#### FRAIS DE DOSSIER \*

10 € jusqu'au 31 juillet 2011  
30€ du 1er août au 30 septembre 2011  
50€ du 1er octobre au 31 décembre 2011.  
80€ complément R.T.M.



#### Info :

[www.lepilote.com](http://www.lepilote.com)  
[www.cg13.fr](http://www.cg13.fr)  
[www.rtm.fr](http://www.rtm.fr)